
SECRETARIAT GENERAL

AGENCE GENERALE DE RECRUTEMENT
DE L'ETAT

Ouagadougou, le 26 AOUT 2023

DIRECTION DE L'ORGANISATION
DES CONCOURS

N° 23-01011 /MFPTPS/SG/AGRE/DOC

LE MINISTRE D'ETAT, MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE,
DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE

COMMUNIQUE

Sous réserve d'un contrôle approfondi, le candidat dont le nom suit, est déclaré admissible au concours professionnel de recrutement de quatre (04) élèves Professeurs Agrégés de l'Enseignement Secondaire option : Informatique, session 2023.

Il s'agit :

PROFESSEURS AGRÉGÉS DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE OPTION : INFORMATIQUE (NIVEAU :
MASTER)
ADMISSIBLE

RANG	NOM ET PRENOM (s)	MATRICULE	N°CNIB	DATE NAISS.
1	KAMBOULE DAGWANKPOURO	248021	B12834220	31/12/80

Arrêté la présente liste à 1 admissible(s).

Par ailleurs, le candidat admissible a dix (10) jours ouvrables, à compter de la date de publication du résultat d'admissibilité, pour déposer son dossier physique, à la Direction des Ressources Humaines du Ministère de l'Education Nationale, de l'Alphabétisation et de la Promotion des Langues Nationales.

En outre, il est informé que les épreuves orales et pratiques se dérouleront dans le centre unique de Ouagadougou, le samedi 02 septembre 2023, à partir de 06h, à l'Ecole Nationale d'Administration et Magistrature (ENAM) .

Pour le Ministre d'Etat et par délégation,
le Secrétaire Général


Hamidou SAWADOGO
Officier de l'Ordre de l'Etat
